

COMMUNE DE SAINTE GEMME MORONVAL (28500)

mairie@sainte-gemme-moronval.fr - 02 37 43 72 15

MAISON DE LA CULTURE Robert Rios Castro - 14 rue des Longs Champs

Délibération N°052/043 du 24/11/2023 modifiée par délibération N°042/025 du 07 novembre 2025 applicable au 1^{er} janvier 2026 - Sous location interdite

Locataire : M/Mme..... Représentant la société ou association :.....
Demeurant Téléphone :

CONTRAT DE LOCATION (cocher les choix retenus) :

Grande salle : 170 personnes maximum (formule repas assis)		
Du samedi matin au dimanche soir - Cuisine (four, 2 réfrigérateurs, congélateur, plaque 4 feux, lave-vaisselle) - Bar (réfrigérateur) - Loge, aspirateur	1 100€	
Supplément pour utilisation festive dès le vendredi soir	250€	
1 journée en semaine	500€	
Salle des associations : 50 personnes maximum		
1 journée en semaine	300€	
Samedi Pour vin d'honneur de 16h00 à 21h00 (même locataire que la salle de spectacle)	200€	
Chauffage		
WE grande salle	2 jours	110€
Grande salle	1 jour	55€
Salle des associations	1 jour	50€
CAUTIONS		
Dégradations	1 500€	
Ménages	260€	
DEGRADATIONS		
Diverses selon facture (agrafes dans les chaises, tables, huisseries)	150€	
Bris de tables	490€	
Bris de chaises	90€	

Equipements retenus (Plan de tables à fournir 1 semaine à l'avance)		
	En stock	Demandées
Tables rondes - 8/10 personnes (diam 160)	12 (24 ½)	
Tables rectangulaires - 4 personnes (80*120)	39	
Chaises	170	

Manifestation :
En semaine : le
Du samedi **au dimanche**.....

REGLEMENT

Montant Total dû :

• Acompte : Espèce Chèque N°..... Banque..... Montant :.....
• Solde : Espèce Chèque N°..... Banque..... Montant :.....
• Caution : Espèce Chèque N°..... Banque..... Montant :.....
• Caution : Espèce Chèque N°..... Banque..... Montant :.....

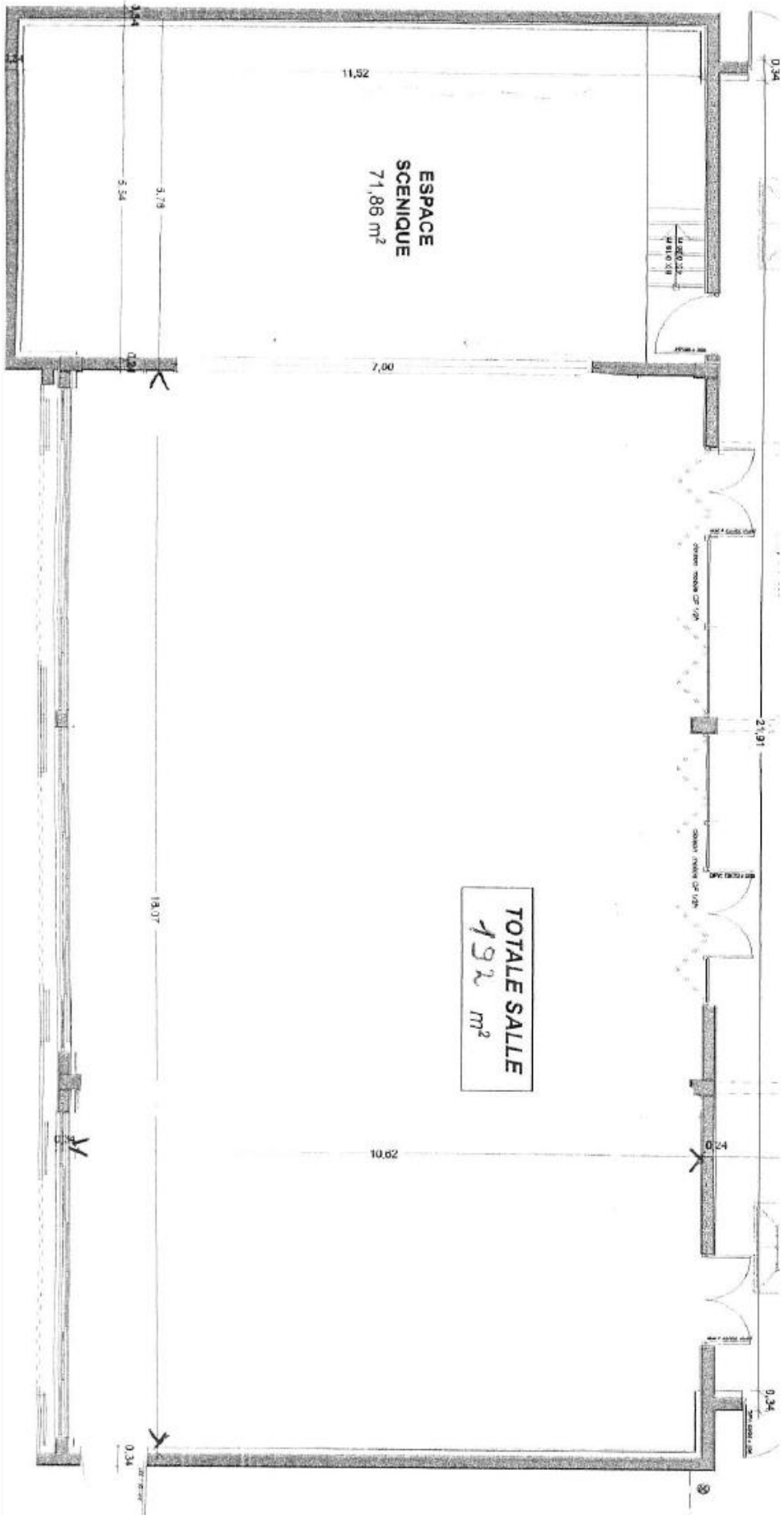
Le site devra être rendu propre, sans ranger les tables et les chaises.

- Acompte 30% pour la réservation
- Pour les habitants de la commune : - 40% de la location plein tarif une fois par an.
- Pour location du WE, remise des clés le vendredi 17h00 avec état des lieux, restitution des clés le lundi 10h00, rendez-vous à la Mairie
- Les associations de la commune bénéficient d'une gratuité dans l'année entre le 15 octobre et le 15 mars.
- Les syndicats : 100€ par jour en semaine + chauffage

Je soussigné(e), Mr/Mme....., reconnais avoir pris connaissance du règlement au verso et m'engage à le respecter et à fournir mon attestation d'assurance.

Le locataire (précédée de la mention « bon pour accord »)

Le maire ou son représentant



ESPACE
SCENIQUE
71,86 m²

TOTALE SALLE
192 m²

11,52

5,79

5,54

19,07

7,00

10,62

0,34

21,91

0,34

0,34

0,30
0,30
0,30

0,30
0,30
0,30

0,30
0,30
0,30

0,30
0,30
0,30

0,30
0,30
0,30

1

2